
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 18 septembre 2015

Centre de maintenance secondaire tpg, En Chardon : la première pierre symbolique a été posée ce jour, en présence des autorités cantonales.

La pose de la première pierre symbolique du futur centre de maintenance et dépôt des tpg, En Chardon, a été posée ce matin du 18 septembre en présence de Monsieur Luc Barthassat, Conseiller d'état en charge des transports, sur le chantier en cours, situé en bout de piste de l'Aéroport International de Genève. Le Magistrat, le Président a.i. du Conseil d'administration et le Directeur général des tpg ont scellé dans une capsule temporelle leurs messages de succès pour le futur dépôt et pour l'avenir de la mobilité à Genève, avant de démarrer officiellement la bande convoyeuse qui permettra d'évacuer les matériaux d'excavation du chantier de manière respectueuse de l'environnement. La mise en service du centre est prévue pour le premier trimestre 2019.

Le chantier du centre de maintenance secondaire des tpg de la rive droite, En Chardon, avance selon le calendrier établi. A ce jour, la totalité des parois moulées qui constitueront la couronne périphérique du bâtiment est terminée : 137 panneaux de parois ont été réalisés depuis le début des travaux spéciaux en février 2015. Plus de la moitié des pieux de fondation ont également été réalisés et la bande convoyeuse de déblais, dont la construction avait démarré au début de l'été, est désormais terminée et opérationnelle. C'est le moment idéal – une année après le démarrage des travaux de génie civil – pour poser la première pierre symbolique !

De la nécessité de s'agrandir pour les futurs développements des tpg

La cérémonie a eu lieu ce vendredi matin, 18 septembre 2015, à 10h30, sur le site du chantier en bout de piste de l'Aéroport International de Genève, au lieu-dit En Chardon, en présence de Luc Barthassat, Conseiller d'Etat en charge du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, du Conseil d'administration et de la direction de l'entreprise ainsi que d'autres invités officiels ou partenaires du projet.

Lors de son allocution, Luc Barthassat a insisté sur les perspectives en matière de mobilité qui s'ouvrent avec ce nouveau centre de maintenance, bien au-delà de ses fonctions premières de stockage et d'entretien des véhicules : « Aujourd'hui, par cet acte symbolique de la pose de la première pierre, nous ouvrons la voie à davantage de flexibilité et de performance pour un réseau de transports ambitieux et répondant à une clientèle de plus en plus exigeante. »

Christophe Clivaz, Président a.i. des tpg, n'a pas manqué de rappeler la saturation des actuels dépôts et la collaboration avec l'Etat de Genève qui a permis de trouver un terrain pour construire le troisième centre de maintenance et dépôt des tpg et de faire, par la même occasion, une double action de valorisation des terrains du canton : libérer l'extrémité de la pointe de la Jonction de tout stationnement de bus pour la rendre à des activités plus radieuses, tout en valorisant un terrain quasiment inexploitable en raison de sa situation sous le plafond aérien. Une situation qui ne va pas sans imposer des contraintes en matière de construction : travailler en partie de nuit, lorsque le trafic aérien est interrompu, et construire avec une faible hauteur – à certains endroits, l'édifice ne dépassera pas 1 à 2 mètres de haut. Le Président a également insisté sur le contrôle financier strict du projet, avec pour conséquence des finances maîtrisées dans le respect de la L10834 et une opération qui permet de financer le projet grâce à un emprunt obligataire ; inédit pour une entité publique.

Enfin, le Directeur général des tpg, Denis Berdoz, a insisté sur l'enjeu que représente le centre En Chardon pour les développements futurs de l'entreprise mais aussi pour sa gestion quotidienne – et exceptionnelle – des événements perturbants le réseau : « Si l'offre des tpg est aujourd'hui suffisante, grâce à deux décennies de croissance, pour couvrir les besoins actuels de la population, la constante progression démographique dans la région et l'arrivée du Léman Express nécessiteront une réorganisation

partielle du réseau des tpg d'une part et de nouveaux développements, d'autre part. » Et de rappeler que, pour le quotidien du réseau et de l'entreprise, ce centre sur la rive droite représente un réel avantage en termes de gestion des perturbations mais aussi de rationalisation des coûts : « Pouvoir rejoindre le réseau de tram depuis la rive droite évitera de devoir traverser toute la ville pour aller desservir dès l'aube la région de Meyrin. Parallèlement, cela permettra aussi de réduire les temps de trajets sans voyageurs. En outre, en cas de perturbation, panne ou accident sur le réseau du côté rive droite, un tram ou un bus de substitution pourra être mobilisé beaucoup plus rapidement. »

Des vœux pour le futur de la mobilité à Genève et une action immédiate pour l'environnement

A l'issu des prises de paroles, les orateurs – puis tous les invités – ont chacun exprimé leur vision future de la mobilité à Genève, leur souhait pour les transports publics ou En Chardon sur une carte glissée dans une capsule temporelle qui sera ouverte à l'inauguration du centre de maintenance.

Luc Barthassat a enfin démarré officiellement la bande convoyeuse qui permettra d'évacuer 305'000 m³ de déblais sur les 485'000 m³ totaux (une partie a déjà été évacuée par camion). Le choix de la bande convoyeuse confirme les engagements des tpg en faveur du développement durable ; ce mode d'évacuation permet, en effet, de faire l'économie de 30'000 voyages par camions et affiche un bilan carbone trois fois inférieur à celui d'un transport des déblais par route.

Le projet En Chardon en bref

En Chardon, un bâtiment de 34'000m² au sol, pour 80'000m² de surface brute de plancher répartis sur 3 niveaux, qui accueillera un dépôt de remisage et un centre de maintenance secondaire pour stationner et entretenir quotidiennement 70 tramways de 44 mètres de long et 130 autobus articulés de 18.75 mètres.

Un budget de CHF 329 millions formalisé dans une loi – L10834 – votée par le Grand Conseil le 22 mars 2012. La loi précise que le projet de construction sera financé par une subvention étatique de CHF 150 millions et par un financement propre de l'entreprise à hauteur de CHF 180 millions. CHF 160 millions sont financés par un emprunt obligataire émis par les tpg sur les marchés publics.

Ouverture durant le premier trimestre de 2019.

Contact

Pascal Ganty, directeur Infrastructures & Bâtiments
T +41 22 308 34 70, ganty.p@tpg.ch

(Isabel Pereira, attachée de presse – T +41 22 308 35 29, pereira.i@tpg.ch)

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.